



OFFICE CANADA – NOUVELLE-ÉCOSSE
DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS

AVIS PUBLIC

Le Projet de développement au large de la Nouvelle-Écosse, dans le gisement Deep Panuke doit faire l'objet d'une étude approfondie en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. L'Office Canada-Nouvelle Écosse des hydrocarbures extracôtiers (l'OCNEHE), Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, Industrie Canada, Transports Canada et l'Office national de l'énergie, à titre d'autorités fédérales responsables de l'évaluation du projet, invitent le public à faire des commentaires sur la portée anticipée du projet, les éléments à considérer, la portée anticipée des éléments et la capacité de l'étude approfondie d'examiner les problèmes relatifs au projet.

Prière de communiquer avec l'OCNEHE pour obtenir une copie du document décrivant la portée du projet et soulignant les différences entre cette proposition et la proposition originale de 2002 relative au projet Deep Panuke ainsi que d'autres informations sur le projet Deep Panuke. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de l'OCNEHE, www.cnsopb.ns.ca et à divers endroits dans la province :

- Clean Nova Scotia, 126 Portland Street, Dartmouth
- Cyril Ward Memorial Library, 27 Pleasant Street, Guysborough
- Bibliothèque de Port Hawkesbury, 304 Pitt Street, Port Hawkesbury
- Bibliothèque de Canso, 18 School Street, Canso
- Bibliothèque de Sherbrooke, 11 Main Street, Sherbrooke
- Bibliothèque d'Antigonish, College Street, Antigonish

Les parties intéressées doivent soumettre leurs commentaires par écrit avant le vendredi 13 octobre 2006. Ils peuvent être adressés à :

Éric Thériault, conseiller en environnement,
Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers
6^e étage, TD Centre, 1791, rue Barrington
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3K9
Tél. (902) 422-5588 téléc (902) 422-1799
Eric.theriault@cnsopb.ns.ca
www.cnsopb.ns.ca

L'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers est un organisme mixte indépendant créé par les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse chargé de la réglementation de l'exploitation des hydrocarbures et des ressources pétrolières au large de la Nouvelle-Écosse.